

Réunion de préparation à la Foire aux Manèges 2019 (du 09/02 au 17/03)
Représentants du CIQ Cézanne-la Torse : Hubert Capes, Delphine de Guillebon,
Henri Pèbre

Nous avons été prévenus la veille pour le lendemain par le Service Evènementiel que la réunion de préparation à la Fête foraine 2019 avait été programmée à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjoints le mardi 22/01/2019 à 11h. La réunion a été présidée par Mme Clémence Veilleux, responsable Evènementiel. Outre M Bailly-Maitre représentant le Syndicat des Forains, des membres de la police municipale, du service des sports et de différents pôles administratifs étaient présents. La partie technique de la réunion s'est déroulée en notre absence. Nous avons participé à la deuxième partie de la réunion pour aborder les points qui nous intéressaient le plus concernant la sonorisation et le stationnement. Mme Hernandez est arrivée peu avant la clôture de la réunion.

Sur la sonorisation, le représentant des Forains a réaffirmé que la sonorisation des manèges serait coupée après 20h, semaine et week-end compris. Le CIQ a pris acte et a fait remarquer que dans la journée, une utilisation modérée des amplificateurs serait souhaitable avec une diminution des basses fréquences. M Bailly-Maitre nous a rappelé qu'il interviendrait immédiatement si un exploitant de manège exagérait comme en 2017. On nous a informé que deux matches des Argonautes allaient se dérouler pendant la Fête Foraine. Le service des sports nous a communiqué un numéro d'astreinte (0631556801) pour signaler les nuisances sonores sur le stade Carcassonne. La police municipale au 0442919111 nous a précisé qu'elle intervenait pour faire cesser les nuisances sonores. Elle n'est pas équipée de sonomètres

A priori peu de fonctionnaires municipaux sont assermentés et équipés de sonomètres agréés pour effectuer des contrôles.

Le déficit en places de parking a été également abordé. Le CIQ a rappelé que la prairie ouverte pendant la Fête ne suffit pas pour compenser la diminution des places de stationnement. L'excédent de véhicules se retrouvant sur les parkings des copropriétés voisines, il a été demandé à la mairie de trouver une solution. M BaillyMaitre a rappelé qu'il avait préparé 50000 flyers pour inciter les usagers de la foire à utiliser le Parking Malacrida.

Durant la discussion le plan d'implantation de la Foire a été produit par les services municipaux. Ceux-ci ont précisé que la présence de la fête foraine n'aurait pas d'impact sur le démarrage des travaux de l'esplanade Yves Blanc (cf plan cidessous: parking conservé en bleu, zone de chantier + base vie en violet)

Les membres du CIQ ont été satisfaits de cette réunion qui a permis de rétablir des liens coupés depuis trop longtemps.

La défense des intérêts de notre quartier en matière de nuisance sonore doit privilégier la négociation sans concession à partir d'objectifs clairs. Il serait utile que le CIQ définisse ces objectifs. Des éléments d'appréciation sont avancés dans un article paru sur le site en 2017 : <http://ciqcezannetorse.org/wp-content/uploads/2017/10/les-nuisances-sonores-1-1.pdf> Hubert Capes

